



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ <sup>quatre vingt quatorze</sup>, le 28 septembre à 17H.  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 18.09.94

MARCHE GES

SERVICE ASSAINISSEMENT

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception  
de :

Excusés : J. MIOSSEC. E. FRANCES

ABSENTS : MM. M LE BORGNE. Y CORRE. J MENEZ. Y DERRIEN.  
R LE TALLEC

M. JEAN FAILLARD

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition faite par le  
GES ( Société d'assistance , de conseil, d'accompagnement en agro-environnement),  
concernant le suivi agronomique des épandages des boues de la station d'épuration.

Après avoir pris connaissance du contenu de cette convention,  
le Conseil Municipal émet un avis favorable, mais demande à cette société de rajouter  
l'avenant suivant au même marché (au même prix) :  
" les agents du GES seront chargés d'informer les agents communaux sur la manière  
d'exploiter dans les meilleures conditions techniques et au moindre coût la ges-  
tion de la station d'épuration".

Les crédits seront prévus au budget supplémentaire.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

